



CONSEIL D'ECOLE DU 15 NOVEMBRE 2021

Etaient présents :

Mme Di Mambro, adjointe au Maire ;
M. Talvas, Mme Buisson, Mme Macquaire, Mme Leverrier, M. Gendron, M. Thomas, M. Leroy, Mme Ménard, Mme Chapelais, représentant-e-s de parents d'élèves ;
Mme Lemahieu, coordinatrice Enfance-Jeunesse ;
Mr Brisson, directeur ;
Mme Guibert, Mme Sevin-Renault, Mme Laisney, Mme Rigollé, Mme Lattay, Mme Guihard Prével, Mme Kerforn, M. Hubert, Mme Bès ; enseignant-e-s

Etaient excusés :

Mme Le Meur, Inspectrice de l'Education Nationale ;
Mme Lucas, enseignante ;
M. Chevestrier, Maire ;
Mme Grignon, conseillère municipale ;
Mme Gaouyat, représentante de parents d'élèves

ORDRE DU JOUR

1	INSTALLATION DU CONSEIL D'ECOLE	1
1.1	Résultats des élections	1
1.2	Vote du règlement intérieur de l'école	2
2	BILAN FINANCIER 2020-2021	3
3	LE PROTOCOLE SANITAIRE ET SES EVOLUTIONS	5
4	EFFECTIFS ET REPARTITIONS	6
5	PROJET D'ECOLE 2020/2025	6
6	PRESENTATION DES PROJETS PREVUS POUR L'ANNEE 2021/2022	7
6.1	Projets communs	7
6.2	Projets par classes	9
7	TRAVAUX	10
7.1	Travaux réalisés	10
7.2	Travaux demandés	10
8	INVESTISSEMENT	10
8.1	Investissement mobilier	10
8.2	Aménagement cour maternelle	10
8.3	Investissement informatique	11
9	QUESTIONS DIVERSES	11
9.1	Questions des parents concernant le fonctionnement de l'école	11
9.2	Questions des parents concernant le périscolaire	11
9.3	Questions des parents concernant le restaurant scolaire	11

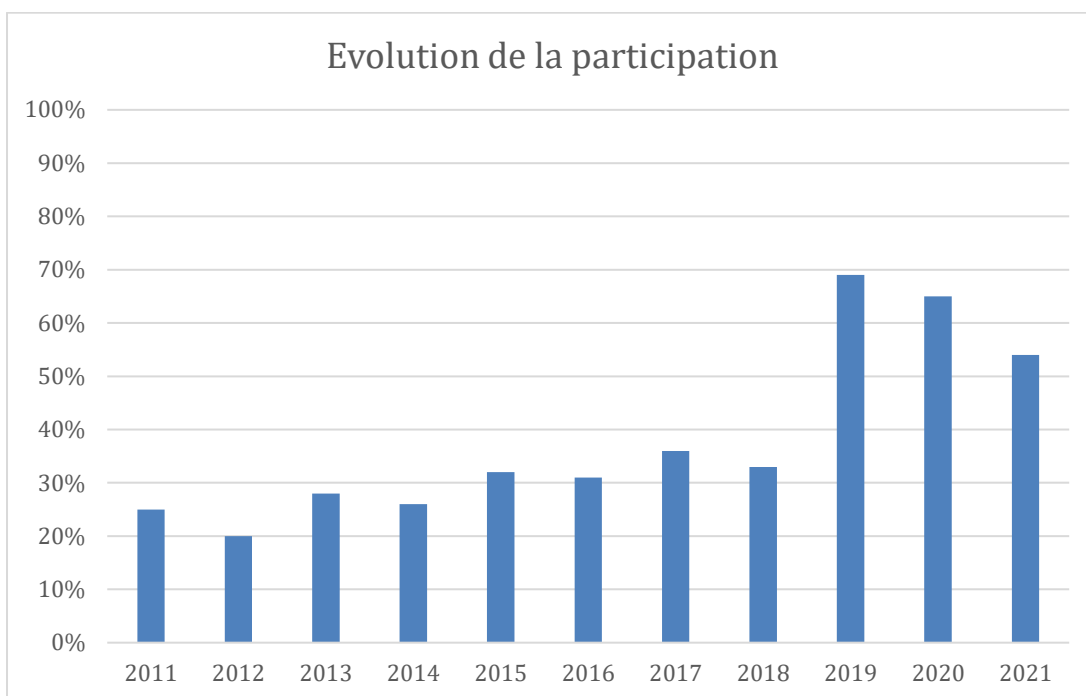
1 INSTALLATION DU CONSEIL D'ECOLE

- Choix d'un secrétaire : Mme Macquaire
- Lecture de l'ordre du jour

1.1 Résultats des élections

Nombre d'électeurs inscrits : 281
Nombre de votants : 151
Bulletins blancs et nuls : 18
Suffrages obtenus par la liste : 133

% de participation : 54%



Représentants de parents au conseil d'école :

Nom	Prénom	Statut	Noms, prénoms et classes des enfants
TALVAS	Ronan	titulaire	TALVAS Brieg (05 CE1)
BUISSON	Maud	titulaire	DENOUAL BUISSON Leandre (06 CE2) ; DENOUAL BUISSON Nèle (03 TPS-PS-MS-GS)
MACQUAIRE	Maud	titulaire	MACQUAIRE Eloan (06 CE2) ; MACQUAIRE Laélys (01 01 TPS-PS-MS-GS)
LEVERRIER	Angélique	titulaire	TIRAN Hugo (08 CM1-CM2)
GENDRON	Fabrice	titulaire	GENDRON Maïa (09 CM2)
THOMAS	Sébastien	titulaire	THOMAS Jeanne (02 TPS-PS-MS-GS)
LEROY	David	titulaire	LEROY Anaïs (06 CE2) ; LEROY Quentin (04 CP)
GAOUYAT	Aurore	titulaire	SERAPHIN Talhia (09 CM2) ; CALVEZ Ciara (04 CP)
MENARD	Pauline	titulaire	THEBAULT Gabriel (01 01 TPS-PS-MS-GS) ; THEBAULT Nathan (03 TPS-PS-MS-GS)
CHAPELAIS	Mélanie	suppléante	DRÉVO Emma (01 01 TPS-PS-MS-GS)

- Composition et compétences du conseil d'école : les textes réglementaires ont été envoyés avec la convocation à la réunion.
- Etablissement des modalités de délibération : vote à main levée à l'unanimité

1.2 Vote du règlement intérieur de l'école

Modifications proposées par les enseignants :

Organisation et fonctionnement des écoles primaires

3. Fréquentation de l'école

3.1. Dispositions générales

(...)

Toute absence doit être signalée **par téléphone (laisser un message si personne ne décroche) ou benevlu le matin même avant 8h30 (9h00 le mercredi)**. Afin de s'assurer qu'il n'y a pas eu de problème sur le trajet de l'école, l'enseignant ou le directeur téléphoneront systématiquement au domicile des familles qui n'auraient pas signalé une absence.

Toute absence devra être justifiée **par écrit sur papier libre au retour de l'enfant à l'école (un certificat médical n'est plus exigé** sauf dans le cas dans le cas des maladies contagieuses énumérées dans l'arrêté interministériel du 3 mai 1989.).

Le règlement modifié est soumis au vote du conseil d'école : la modification est acceptée à l'unanimité

2 BILAN FINANCIER 2020-2021

- **Budget fonctionnement alloué par la municipalité :**
 - pour l'année 2020 : 9430 € (198 élèves au 1er janvier) ;
 - pour l'année 2021 : 9640€ (204 élèves au 1er janvier)

- soit environ 47 € par élève. 40€/élève gérés indépendamment par chaque professeur pour sa classe (matériel scolaire, livres...), le complément est utilisé pour les achats collectifs (papier, matériel d'arts plastiques, matériels particuliers en relation avec les projets collectifs...).

- **Budget investissement variable en fonction des années (informatique, mobilier etc.)**

- Prise en charge par la mairie de
 - la piscine (activité + déplacement)
 - le spectacle de Noël
 - 1/4 de la classe transplantée 1 fois tous les 2 ans (subvention coopérative)
 - Subvention pour le fonctionnement de la coopérative.

Budget coopérative scolaire 2020-2021 : présentation du rôle de la coop et de son budget (mairie, amicale et vente école)

Evolution de la situation du compte de la coopérative scolaire :

	situation au 1/09	Recettes	dépenses	résultat
2004-2005	842,89 €	12 824,34 €	11 419,91 €	1 404,43 €
2005-2006	2 247,32 €	26 358,87 €	26 026,68 €	332,19 €
2006-2007	2 579,51 €	11 974,69 €	14 169,64 €	-2 194,95 €
2007-2008	384,56 €	31 572,22 €	28 656,67 €	2 915,55 €
2008-2009	3 300,11 €	18 812,40 €	19 416,15 €	-603,75 €
2009-2010	2 696,36 €	38 327,97 €	36 530,81 €	1 797,16 €
2010-2011	4 493,52 €	16 203,78 €	14 291,13 €	1 912,65 €
2011-2012	6 406,17 €	37 492,38 €	39 978,18 €	-2 485,80 €
2012-2013	3 920,37 €	13 441,21 €	13 443,32 €	-2,11 €
2013-2014	3 918,26 €	42 079,30 €	43 371,31 €	-1 292,01 €
2014-2015	2 626,25 €	19 124,20 €	17 474,04 €	1 650,16 €
2015-2016	4 276,41 €	45 623,45 €	48 998,21 €	-3 374,76 €
2016-2017	901,65 €	23 140,00 €	21 344,24 €	1 795,76 €
2017-2018	2 697,41 €	45 290,97 €	46 548,20 €	-1 257,23 €
2018-2019	1 440,18 €	18 863,62 €	17 541,43 €	1 322,19 €
2019-2020	2 762,37 €	35 359,81 €	32 052,99 €	3 306,82 €
2020-2021	6 069,19 €	13713,40 €	12614,13 €	1 099,27 €
2021-2022	7 168,46 €			

factures non reçues : environ 1619€

	Dépenses			Recettes				
		Amicale laïque	ventes	parents	mairie	DAAC	Autre	
Subventions		4 500,00 €				1 881,00 €		6381,00 €
Photo scolaire	2 199,10 €	2 976,00 €						776,90 €
Sorties, spectacles + déplacements	3 457,50 €	1 344,90 €						-2112,60 €
Campagn'art	2 612,46 €	425,00 €						-2187,46 €
Spectacle école	37,91 €							-37,91 €
ECO-ECOLE	22,37 €							-22,37 €
Feuilleton des incos	420,00 €							-420,00 €
Projets divers	563,90 €	44,00 €						-519,90 €
Matériel	51,96 €							-51,96 €
Livres	74,00 €							-74,00 €
Ateliers pâtisserie	19,17 €							-19,17 €
Blog + beneylu	413,73 €							-413,73 €
Protocole sanitaire	166,73 €							-166,73 €
Course contre la faim	553,00 €	553,00 €						0,00 €
Collation maternelle	1 503,50 €	1 989,50 €						486,00 €
Cotisations OCCE	422,05 €							-422,05 €
Assurance coopérative	51,75 €							-51,75 €
Frais bancaires	45,00 €							-45,00 €
Total recettes		4 500,00 €	2 976,00 €	3 378,40 €	1 881,00 €	425,00 €	553,00 €	
Total dépenses	12 614,13 €							1099,27 €

Factures non reçues :

Sonorisation chorale : 684,00€

Activité kayak CM1-CM2 : 935€

Soit un total (recettes – dépenses) de -519,73€.

3 LE PROTOCOLE SANITAIRE ET SES EVOLUTIONS

Le protocole national définit 4 niveaux en fonction de la situation sanitaire.

A la rentrée, le niveau 2 était appliqué, assez similaire au protocole appliqué en fin d'année dernière.

Deux semaines avant les vacances de Toussaint, il est passé au niveau 1 puis est repassé au niveau 2 au retour des vacances.

	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	NIVEAU 4
Doctrine d'accueil	<ul style="list-style-type: none"> • Cours en présentiel en école primaire • Cours en présentiel au collège • Cours en présentiel au lycée 	<ul style="list-style-type: none"> • Cours en présentiel en école primaire • Cours en présentiel au collège • Cours en présentiel au lycée 	<ul style="list-style-type: none"> • Cours en présentiel en école primaire • Cours en présentiel au collège • Hybridation au lycée selon le contexte local 	<ul style="list-style-type: none"> • Cours en présentiel en école primaire • Hybridation pour les élèves de 4^e et 3^e avec jauge à 50 % • Hybridation au lycée avec jauge à 50 %
Protocole sanitaire	<ul style="list-style-type: none"> • Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains • Port du masque obligatoire en intérieur pour tous les personnels ainsi que pour les élèves à compter du collège (droit commun en extérieur) • Limitation des regroupements importants • Désinfection des surfaces fréquemment touchées une fois par jour et des tables du réfectoire après chaque service 	<ul style="list-style-type: none"> • Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains • Port du masque obligatoire en intérieur pour tous les personnels ainsi que pour les élèves à compter de l'école élémentaire (droit commun en extérieur) • Limitation du brassage par niveau obligatoire • Désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire après chaque service 	<ul style="list-style-type: none"> • Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains • Port du masque obligatoire en intérieur pour tous les personnels ainsi que pour les élèves à compter de l'école élémentaire (droit commun en extérieur) • Limitation du brassage par niveau obligatoire et par classe pendant la restauration dans le 1^{er} degré • Désinfection des tables, des surfaces les plus fréquemment touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire, si possible, après chaque repas 	<ul style="list-style-type: none"> • Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains • Port du masque obligatoire en intérieur pour tous les personnels ainsi que pour les élèves à compter de l'école élémentaire (droit commun en extérieur) • Limitation du brassage par niveau obligatoire et par classe pendant la restauration dans le 1^{er} degré • Désinfection des tables, des surfaces les plus fréquemment touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire, si possible, après chaque repas
Activités physiques et sportives	<ul style="list-style-type: none"> • Pas de restriction à l'exercice des activités physiques et sportives (APS) 	<ul style="list-style-type: none"> • Activités physiques et sportives autorisées en extérieur ainsi qu'en intérieur. En intérieur, absence de sports de contact et distanciation adaptée selon la pratique sportive 	<ul style="list-style-type: none"> • Activités physiques et sportives autorisées en extérieur ainsi qu'en intérieur pour les activités de basse intensité compatible avec le port du masque et les règles de distanciation 	<ul style="list-style-type: none"> • Activités physiques et sportives autorisées uniquement en extérieur et dans le respect d'une distanciation de 2 mètres
Protocole de contact-tracing	<ul style="list-style-type: none"> • Écoles : fermeture de la classe dès le 1^{er} cas et poursuite des apprentissages à distance • Collèges et lycées : <ul style="list-style-type: none"> - les élèves contact à risque sans vaccination complète poursuivent pendant 7 jours leurs apprentissages à distance - les élèves contact à risque justifiant d'une vaccination complète poursuivent les cours en présentiel 			

4 EFFECTIFS ET REPARTITIONS

NOM Prénom enseignants/ATSEM	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total Classes rentrée	Total Classes 12/11	Prévisions janvier
Classe 1 – mater : Corinne GUIBERT / ATSEM : Gwenaëlle JAM		6	10	9						25	25	27
Classe 2 – mater : Katell SEVIN-RENAULT / ATSEM : Chrystèle LEBON	1	4	9	8						22	22	24
Classe 3 – mater : Florence LAISNEY / ATSEM : Vanessa FRIN	1	4	10	9						24	25	25
Classe 4 - CP : Sophie RIGOLLE					24					24	24	24
Classe 5 - CE1 : Isabelle LATTAY, Laura GUIHARD PREVEL (lun)						21				21	22	22
Classe 6 - CE2 : Aline KERFORN							25			25	26	26
Classe 7 - CM1 : Bertrand HUBERT								19		19	19	19
Classe 8 – CM1/CM2 : Nadia BES, Laura GUIHARD PREVEL (jeu)								8	7	15	15	15
Classe 9 - CM2 : Mathieu BRISSON (lun, mar, 1merc/2), Léonie LUCAS (1merc/2, jeu, ven))									19	19	18	18
	2	14	29	26	24	21	25	27	26	194		

En maternelle, le choix a été fait de répartir les élèves dans 3 classes identiques accueillant des élèves des 4 niveaux. Cette nouvelle répartition favorise l'autonomie des élèves, l'entraide et la coopération. On observe également un climat de classe plus serein. L'après-midi, les élèves sont réunis par classe d'âge avec

Les effectifs sont inférieurs à ceux prévus en décembre 2020 (qui avaient entraîné l'ouverture de la 9^e classe). Cette baisse est consécutive au départ imprévu de 14 élèves entre décembre 2020 et septembre 2021, ainsi qu'à un nombre de PS inscrit très inférieur aux prévisions, établies en fonction des naissances domiciliées :

	Nombres d'élèves inscrits en PS par rapport au nombre de naissances domiciliées 3 ans avant.
Moyenne 2011 à 2020	104%
Septembre 2018	121%
Septembre 2019	122%
Septembre 2020	107%
Septembre 2021	78%

5 PROJET D'ÉCOLE 2020/2025

Le projet d'école rédigé par l'équipe enseignante est présenté au conseil d'école (voir annexe 1).

Vote du projet d'école : Accepté à l'unanimité

6.1 Projets communs

- **Semaine sans écran** : tout comme l'année dernière, le projet aurait dû avoir lieu en septembre octobre. Il est reporté à l'année prochaine (en raison des contraintes sanitaires qui ne permettent pas le prêt de jeu, la vente de livres, les animations à l'école etc.)
- **Silence ! on lit** : pratique quotidienne, de la moyenne section au CM2, avec des aménagements pour les maternelles.
- **Médiathèque** : des accueils de classe sont à nouveau proposés. Une rencontre avec l'autrice Delphine Chedru est prévue pour les GS et CP dans le cadre des animations proposées par le réseau des médiathèques.
- **Campagn'art** : artiste invité : Reda BOUSSELLA, proposé par Hilary Galbreath
 - 8 et 9 novembre 2021 : rencontre de chaque classe avec l'artiste
 - Novembre à février : travail de chaque classe sur son propre projet inspiré par le travail de l'artiste
 - 3 au 7 janvier 2021 : résidence ; l'artiste réalise une ou des œuvres dans l'école et reçoit dans « l'atelier temporaire » chaque classe qui assiste au processus de création.
 - vendredi 4 mars 2022, 18h : vernissage de l'exposition organisé par les élèves
 - Du 7 au 25 mars : exposition ouverte au public.

Dépenses		Recettes	
Matériel plastique et vidéo, préparation de l'exposition, vernissage	500 €	Coopérative scolaire (dont participation municipalité et Amicale Laïque)	2160 €
Intervention de l'artiste auprès des élèves : 36 Heures pour 9 classes	2160 €	Subvention DAAC (dossier de demande en attente de validation).	600 €
Visite CM Hub-hug	100 €		
Total	2760 €	Total	2760 €

- **Spectacles centres culturels de Liffré** :
CP-CE1-CE2 : **Naikö** le 18 novembre
Maternelles : **Mes nouvelles chaussures** le 2 décembre
- **Spectacle de Noël offert par la mairie** : 2 représentations (maternelle/élémentaire) de la compagnie Entre les Nuages le vendredi 3 décembre (date à confirmer)
- **Chorale** : sa reprise est envisagée en janvier mais il reste à déterminer sous quelle forme (toutes les classes ne peuvent pas être réunies dans la salle de motricité).
L'ensemble des élèves travailleront un conte musical africain de SOULEYMANE MBODJ: le lionceau
Les CE et CM travailleront sur le conte musical Un Petit Prince, de Coralie Fayolle, d'après l'œuvre d'Antoine de Saint-Exupéry
- **Spectacle de fin d'année** : date envisagée : vendredi 24 juin sous réserve de la reprise de la chorale
- **Piscine** : Le pallier 1 doit être obligatoirement validé à l'issue du cycle. Les élèves n'ayant pas validé le pallier 1 à l'issue du cycle doivent poursuivre les séances. à la fin du CE2 : les élèves doivent savoir nager 15 m, passer sous une frite, se stabiliser
1^{er} trimestre : CE1-CE2 (+ **CM1 n'ayant pas obtenu le pallier 1 l'année dernière**).
3^e trimestre : CP (+ **CE2 n'ayant pas obtenu le pallier 1**)
- **Course contre la faim** (toutes les classes d'élémentaire) : Vendredi 20 mai 2022. Après une séance de sensibilisation des élèves au problème de la faim dans le monde animée par un intervenant d'Action contre la Faim, chaque élève part à la recherche de parrains qui lui promettent un don par kilomètre parcouru le jour de la course.
Résultat 2021 : 5 232,70 € versés à Action contre la faim.

- **ECO'ECOLE :**

Le travail sur l'eau mené en 2019-2021 a été récompensé par l'obtention du label.

Cette année la thématique retenue est celle de la biodiversité.

Le travail a été lancé avec la visite de l'exposition des photos de Yann Arthus Bertrand sur la biodiversité installée dans l'école.

Les classes de CM ont réalisé un prédiagnostic sur la biodiversité dans et aux alentours de l'école. Elles ont élu chacune 2 écodélégués pour représenter les élèves lors de l'écoconseil.

Une première réunion de l'écoconseil a finalisé le diagnostic et a commencé à élaborer le plan d'action.

Les actions se mettent actuellement en place dans les classes : inventaire des espèces dans et autour de l'école, plantations etc.

L'objectif est l'obtention du label Eco Ecole sur ce thème en mai 2022.

- **Classe transplantée CM1-CM1/CM2-CM1 (52 élèves) dans les Pyrénées**

Du 28 janvier au 4 février 2022 (6 jours complet sur place).

Logement en gîte de groupe à Les Cabannes.

1 journée découverte du village et ses alentours (grand jeu et randonnée).

4 jours encadrés par l'ESF sur le plateau de Beille :

- 2 séances de balades/découverte en raquettes

- 6 séances de ski de fond dont une séance de biathlon et une séance de passage des tests (ours, étoiles...)

1 journée détente sur le plateau de Beille avec baptême chiens de traîneaux + « visite au cœur de la meute ».

Budget prévisionnel

Dépenses (devis)	Séjour	Par enfant (52)
HEBERGEMENT,		
Hébergement enfants pension complète	14 560,00 €	280,00 €
Hébergement accompagnateurs	2 009,00 €	38,63 €
Gratuité chauffeur + enseignant	-574,00 €	-11,04 €
draps	236,00 €	4,54 €
taxe de séjour	31,85 €	0,61 €
Menage	200,00 €	3,85 €
ACTIVITES		
ESF (8 séances)	2 314,00 €	44,50 €
location skis de fond 4 jours	1 548,00 €	29,77 €
Pass nordique 4 jours	826,00 €	15,88 €
Chiens de traîneau	1378	26,50 €
TRANSPORT		
Car + chauffeur	5 950,00 €	114,42 €
TOTAL	28 478,85 €	547,67 €

Recettes (sous réserve de l'accord de la municipalité) :

	Séjour	Par enfant
Subvention de la commune (1/4 du séjour)	7 119,71 €	136,92 €
Subvention de l'Amicale laïque	6 000,00 €	115,38 €
Coopérative scolaire	-240,86 €	-4,63 €
Participation des parents	15 600,00 €	300,00 €
TOTAL	28 478,85 €	547,67 €

6.2 Projets par classes

2021-2022 REALISE - EN COURS - A VENIR	DATE (S)	MA	MA	MA	CP	CE1	CE2	CM 1	CM	CM
		T 1	T 2	T 3					1- CM 2	2
correspondance scolaire	année									
Visite de la ferme des escargots	printemps 2022									
Sorties nature	différentes dates dans l'année									
Rencontre de l'illustratrice Delphine Chedru à la médiathèque	26/11/2021	GS	GS	GS						
Liaison GS/CP Halloween	16/11/2021	GS	GS	GS						
Visite de la ferme de l'Estourbillonnais	01/10/2021									
Ecomusée Pays de Rennes (Bintinais)	09/12/2021 + avril									
Rencontre correspondants à Ercé	06/05/2021									
Correspondance CP/CE1 Liffré et CP/CE1 St Germain sur Ille										
programmation informatique										
musée d'objets anciens	juin									
Etude de la biodiversité de l'étang de Feins	01/10/2021									
élevages (coccinelles, escargots) et culture champignons										
défi problème	avril-mai									
magie math	janvier/fevrier									
classe transplantée	jan fev									
Parcours découverte Opéra (visite puis spectacle l'Odyssée)	avril									
Passage du permis-vélo avec la piste routière										
Opération #ELEVETONBLOB (étude du blob en lien avec l'ISS)	octobre + ??									
Cross du collège	octobre									
Correspondance école Thonon Les Bains										
Visite du collège	juin									
Projet "fleur" autour de l'impression 3D	année									
Participation au concours de maths EurekaMaths	année									
Classe harmonica	année									
Sorties à la médiathèque	année									
"Tous ensemble à l'école"	mars									
Piscine	trim 1 et 3									
ECO'ECOLE	année									
Spectacles centre culturel Liffré	année									
Course contre la faim	mai									
Semaine sans écran	ANNULE (sept)									
Prix des incorruptibles	année									
Silence, on lit ! (en cours)	année									
Projet campagn'art	périodes 2, 3, 4									
Chorale	périodes 3, 4, 5 ?									
Spectacle de fin d'année	juin									

7 TRAVAUX

7.1 Travaux réalisés

- Peinture du kiosque
- Remplacement de la porte de maternelle

7.2 Travaux demandés

- Plusieurs enfants viennent à vélo à l'école. L'école sollicite la mairie pour l'installation d'un parking à vélo (qui était envisagé sur le projet d'extension de l'école). La municipalité a pris en compte cette demande.
- Le composteur de la cour élémentaire est en train de pourrir. Le directeur interroge la municipalité sur une éventuelle mise à disposition par la communauté de commune. La municipalité a pris en compte la demande.

ELEMENTAIRE	Vérification de l'ensemble des néons.
classe CM1	Moteur d'un des stores à changer.
Classe Terre Adélie	Installer un store vénitien sur l'unique fenêtre du mur orienté au sud, dont le volet doit être fermé toute la matinée quand il y a du soleil car les élèves ont le soleil dans les yeux.
Classe Bora Bora	Installer porte-manteau mural pour adulte
Classe Groenland	Installer porte-manteau mural pour adulte
Classe Laponie	Fuite au lavabo - Installer porte-manteau mural pour adulte

MATERNELLE	Vérification de l'ensemble des néons.
Cour	Recoller la poutre sur les dalles Nettoyer les gouttières
Classe MS (côté cour)	Remettre le va-et-vient sur les interrupteurs (côté cour)
Classe PS	Vérifier la gouttière au-dessus du bureau de Gwenaëlle

8 INVESTISSEMENT

Une enveloppe globale de 2100€ a été attribuée à l'école en juin pour la rentrée.

8.1 Investissement mobilier

Une première commande a été réalisée pour un total de 1550€.

- Tableau blanc pour la 9^{ème} classe
- Chaises et tables d'élémentaires
- 2 banquettes élèves, 1 tabouret enseignant, 2 bacs à album pour la maternelle

8.2 Aménagement cour maternelle

Le projet d'aménagement de la cour maternelle suite au démontage de la structure est toujours en attente (voir en annexe la copie de l'extrait du CR du conseil d'école du 13 février 2020). Une première commande très limitée de matériel a pu être passée (581€). Le panneau de ludo basket et l'un des éléments mobiles (module serpi vert) ont été installés dans la cour.

Le directeur interroge la municipalité sur l'aménagement et la poursuite de l'équipement de la cour. La municipalité demande une priorisation pour l'acquisition progressive des équipements de la cour. Le déblocage d'un financement d'ici fin décembre 2021 est à l'étude. Par ailleurs, la municipalité a annoncé qu'une enveloppe sera affectée à ce projet lors du vote du budget 2022, voté en mars 2022.

A noter qu'une des représentantes de parents d'élèves présente propose également la réalisation d'une fresque sur le sol de la cour de maternelle.

8.3 Investissement informatique

Le directeur interroge la municipalité sur l'équipement des classes élémentaires dans le cadre de la subvention pour un socle numérique dans les Ecoles élémentaires (Appel à projet qui consiste à compléter l'équipement des classes élémentaires, avec une prise en charge à hauteur de 70% pour le volet matériel et 50% pour les ressources numériques).

La municipalité demande également une priorisation pour l'acquisition du matériel informatique afin d'échelonner les achats. Dans un premier temps, 4 000 € vont être débloqués d'ici décembre 2021. Par la suite, la municipalité précise que les achats de matériels informatiques seront échelonnés jusqu'en décembre 2022.

Par ailleurs, la municipalité précise qu'elle a bénéficié d'un don de 70 unités centrales qui vont permettre, après remise en état par Mr Chevestrier, la mise à disposition de 15 à 20 unités centrales pour l'école, courant 2022.

9 QUESTIONS DIVERSES

9.1 Questions des parents concernant le fonctionnement de l'école

- **Suite à la satisfaction des enseignantes de maternelle concernant la mise en place de classes multi-niveaux en maternelle depuis la rentrée, est-il envisagé de créer des classes multi-niveaux également en élémentaire ?**

En effet, les enseignantes de maternelle ont annoncé que le mélange des TP/PS/MS/GS au sein d'une même classe permettait l'obtention d'une atmosphère de travail plus calme avec une bonne dynamique de groupe et une meilleure autonomie des enfants les plus jeunes.

Concernant les classes multi-niveaux en élémentaire, les enseignants ont précisé que les programmes scolaires étant fixés par niveau (contrairement à la maternelle), il est plus difficile à mettre en place pour les enseignants. Toutefois, le recours à des classes de CE1-CE2 ou CM1-CM2, dont les programmes scolaires sont plus faciles à faire cohabiter, a déjà eu lieu et pourra être renouvelé afin de casser des dynamiques de groupe peu favorables ou de réguler les effectifs entre niveaux.

- **Quel est l'intérêt de l'adhésion à la coopérative scolaire ?**

Le directeur répond que l'adhésion à la coopérative scolaire OCCE facilite la gestion comptable et administrative de la coopérative scolaire de l'école Paul Emile Victor et propose l'accès à des contenus pédagogiques, des méthodologies de travail, des informations et des formations à destination des enseignants.

9.2 Questions des parents concernant le périscolaire

- **Est-ce qu'un retour de fin du périscolaire à 19h est envisagé ?**

Mme Lemahieu répond que le protocole sanitaire en vigueur impose une désinfection des locaux et du matériel chaque soir. Ainsi, afin de limiter le nombre d'heures supplémentaires réalisés par les agents municipaux, l'heure de fin du périscolaire à 18h30 sera maintenu jusqu'à la suppression du protocole sanitaire dû au covid.

- **Pouvez-vous nous indiquer quelles sont les activités organisées pendant les TAP des enfants de maternelle ?**

Mme Lemahieu répond qu'actuellement, il n'y a pas d'activité organisée car la durée des TAP (45 minutes) est trop limitée pour des enfants de maternelle (temps de préparation et de mise en place important). Les enfants vont en récréation puis une lecture leur est proposée jusqu'à 16h30.

Mme Lemahieu a également précisé qu'une nouvelle organisation avait été préparée pour les TAP des enfants de maternelle (rotation sur des coins jeux dédiés) mais que les contraintes du protocole sanitaire COVID (non brassage des groupes) avaient imposé la suspension de ce projet.

Par ailleurs, Mme Di Mambro a rappelé qu'une réunion du comité de pilotage « rythmes scolaires » aura lieu le 22 novembre prochain et que ce sujet sera évoqué.

9.3 Questions des parents concernant le restaurant scolaire

- **La mise en place de la charte de bonne conduite à la cantine est-elle efficace, malgré sa mise en place récente ?**

Mme Di Mambro répond que la présentation du règlement de bonne conduite a été réalisée par le personnel et la responsable du restaurant scolaire avant les vacances de la Toussaint et qu'il est encore trop tôt pour savoir si cela avait eu un effet positif sur l'attitude des enfants.

- **Point sur le mobilier utilisé à la cantine.**

L'application du protocole sanitaire a imposé une réorganisation des placements des enfants au restaurant scolaire : la petite salle auparavant réservée aux enseignants est désormais mise à disposition des enfants de l'école Sacré Cœur (enfants de petite section jusqu'au CM2) pendant le premier service de restauration scolaire et aux enfants de CM2 de l'école Paul Emile Victor pendant le deuxième service. L'aménagement de la salle a été réalisé pour pouvoir s'adapter à la majorité des enfants fréquentant cette salle, néanmoins le mobilier n'étant pas mobile, deux des tables « basses » sont occupées, à tour de rôle par des CM2.

Par ailleurs, afin de pouvoir apporter des réponses précises et actualisées aux questions des parents, la municipalité a demandé aux parents représentants de leur transmettre les questions quelques jours avant le conseil d'école.

La secrétaire, M. MACQUAIRE

Le directeur, M. BRISSON

ANNEXE : BILAN PROJETS D'ECOLE 2011-2015 et 2016-2020

Poursuivre les objectifs et les actions des deux projets d'école précédents.

		Notes pour la poursuite des actions :
2011-2015	OBJECTIF 1 : Prévenir les difficultés en améliorant la cohérence du parcours scolaire, y remédier par des réponses personnalisées.	<p>Prévoir des rencontres avec des auteurs et illustrateurs dans tous les niveaux. Réfléchir à des actions particulières de lecture préparée en CP. Poursuivre l'utilisation d'outils et démarches rituels communs tout au long de la scolarité. Réfléchir à la régularité des problèmes pour leur redonner une place plus importante. Développer l'aspect ludique ? Défi ? DIFFICULTE DANS LA MISE EN SITUATION DE RECHERCHE depuis la maternelle Poursuivre l'emploi du vocabulaire expert dès la PS, accompagné de l'explication.</p>
	OBJECTIF 2 : Responsabiliser parents, enseignants et élèves pour que l'élève mette du sens dans son parcours scolaire	De plus en plus de difficultés d'attention et de concentration chez certains élèves. Renforcer le travail de réflexion au sein de l'équipe sur les modalités d'apprentissage et dispositifs favorisant l'attention et la concentration (durée des séances, place de la parole de l'enseignant par rapport à la manipulation, usage de la voix (nuances, silences...), alternance des activités...
2016-2020	AXE DE PROGRÈS 1 : Améliorer la production d'écrits	<p>A poursuivre avec constance en élémentaire – à reprendre en MS-GS. Travailler sur la qualité de la graphie et de la présentation : frises, écriture des cursives en cycle 3, graphisme de maternelle en cycle 2... Retravailler sur le temps : activités qui nécessitent du temps, de la répétition etc.</p>
	AXE DE PROGRÈS 2 : Améliorer l'investissement de chacun dans son rôle d'élève	<p>Portes ouvertes en maternelle : système de RDV par 2 familles à conserver. Activités partagées lors des classes ouvertes à poursuivre. Classes ouvertes : 2 dans l'année de 15h45 à 19h. Semaine sans écran annuelle Usage de l'ENT sur toute l'école. Travail autour des violences (dans les jeux ou les bagarres) sur la cour + propos et insultes (dont propos racistes). Travail sur les débats en classe dès la maternelle avec outillage.</p>

Synthèse de l'auto-positionnement :

+	<p>Dynamique collective autour de projets communs et de partenariats développant l'ouverture culturelle, la citoyenneté, l'estime de soi et le lien avec les familles Prise en compte et prévention des difficultés individuelles dans la pratique quotidienne</p>
-	<p>Problématiques des élèves à besoins particuliers peu gérée en équipe Des élèves moins disponibles (manque de sommeil, excès d'écran, manque d'assiduité, incompréhension de l'autorité...) Violences verbales et phys. peu fréquentes mais en hausse.</p>

Enjeu collectif pour l'école - Enjeu n°1 : L'équité face à la réussite et au bien-être scolaires

Objectif pédagogique n°1 : Prévenir les difficultés en améliorant la cohérence du parcours scolaire, et y remédier par des réponses personnalisées.

	Mise en œuvre	Description Suivi Année	Critères d'évaluation
Action 1	Institutionnaliser des conseils de maitres consacrés aux élèves à besoin éducatifs particuliers. Inviter la psychologue du RASED. Etablir un « cahier de suivi » interne à l'école pour les élèves concernés.	- Une réunion par trimestre avec le RASED. - 15 minutes systématiques (sauf si pas de besoin) en début de conseil des maitres.	- Réunions effectives. - Pertinence du dispositif.
Action 2	Etablir une progression en langage oral pour systématiser sa pratique. Développer les outils nécessaires à la pratique de l'oral (répétition, enregistrement et écoute, etc.).	Mise en place régulière (par semaine, période etc.) de bâton de parole (agenda COOP), quoi de neuf, conseils de classe, exposés, débats, présentation de livres ou d'objets...	Aisance et spontanéité dans ces pratiques.
Action 3	Etablir une progression en résolution de recherche depuis la maternelle jusqu'en CM2 à l'aide d'outils collectifs favorisant la motivation et l'émulation.	- Concours ou défis mathématiques (eurékamaths ...) systématisés. - Pratiques interclasses régulières. - Travail en CM avec un chercheur en maths sur des problèmes de recherche.	Meilleure motivation des élèves dans la mise en situation de recherche.
Action 4	Etablir une progression en motricité fine/écriture/présentation.	- Poursuite du travail de la graphie jusqu'en CM2 - Valorisation des travaux écrits (présentations, lettres, cahier d'écrivain, etc.). - Mise en place d'un cahier "message à moi quand je serai grand".	Amélioration de la présentation des cahiers en CM2.
Action 5	Instaurer des adaptations permettant aux enfants de réguler leur attention et leur concentration.	- "coin calme", table permettant aux élèves de s'isoler volontairement. - dispositifs type élastiques, gym ball, balles antistress, boules à neige... - relaxation, chef d'orchestre...	Amélioration de l'attention et de la concentration.

Enjeu collectif pour l'école - Enjeu n°2 : La construction de chacun dans son rôle d'élève et de futur citoyen

Objectif pédagogique n°1 : Comprendre son environnement pour s'inscrire dans une démarche de développement durable.

	Mise en œuvre	Description Suivi Année	Critères d'évaluation
Action 1	Participation au projet Eco-Ecole.	Travail dans chaque classe sur la thématique retenue, soutenu et organisé par des réunions de l'Eco-conseil.	Labellisation annuelle dans une thématique différente (2021-2022 : biodiversité).

Objectif pédagogique n°2 : Engager l'ensemble des élèves dans des projets collectifs et collaboratifs

	Mise en œuvre	Description Suivi Année	Critères d'évaluation
Action 1	- Chorale et spectacle d'école. - Projet Campagn'art (galerie à vocation pédagogique).	- Chorale (tous les élèves) toute l'année. Travail de mise en scène. Reprise d'œuvres existantes ou créations. - Rencontre d'un artiste puis résidence d'une semaine. Exposition conjointe artiste/école. Vernissage préparé avec les élèves.	- Qualité vocale, implication des élèves, qualité du spectacle. - Ouverture du regard des élèves sur la création artistique partagée avec leur famille.
Action 2	Course contre la faim.	Mai. Séances de sensibilisation par des bénévoles d'ACF. Recherche individuelle de parrains. Entraînement dans le cadre de l'EPS à la course longue. Participation à la course nationale.	Implication dans la course en lien avec la distance courue. Somme donnée à ACF.
Action 3	Prix des incos, Silence, on lit !, Semaine de la lecture.	Participation au prix des incos tout au long de la scolarité. Lecture de la sélection par les CE2, CM1 et CM2 aux maternelles. Travail en commun sur la sélection commune et rencontre entre les CM2 et une classe de 6 ^{ème} . Silence, on lit : ¼ d'heure quotidien de silence au sein de tout l'établissement. Semaine de la lecture en décembre (associer la médiathèque).	Appétence pour les temps de lecture.
Action 4	Semaine sans écran.	Défi proposé aux enfants, avec proposition d'activités par les enseignants, la médiathèque, le périscolaire aux familles sur temps scolaire et périscolaire. Travail sur l'usage raisonné et les dangers d'internet.	Diminution du temps d'écran, en particulier le matin, pendant les repas et avant le coucher.
Action 5	« Tous ensemble à l'école ».	Valorisation des actions et travaux contre le racisme menés en classe lors de la semaine d'éducation et d'actions nationale contre le racisme et l'antisémitisme en mars.	Absence de propos ou actes à caractère raciste à l'école.

Objectif pédagogique n°3 : Améliorer la cohérence éducative entre l'école et les familles

	Mise en œuvre	Description Suivi Année	Critères d'évaluation
Action 1	Classes ouvertes.	Accueil des familles un vendredi par trimestre de 15h45 à 19h – valorisation des travaux de la classe. Rencontre centrée sur la vie de la classe et non la difficulté scolaire.	Fréquentation, en particulier des familles « éloignées » de l'école.
Action 2	Rendez-vous parents-élèves-enseignant.	Rencontres systématiques de toutes les familles pour un échange sur le parcours scolaire de l'élève.	Communication facilitée et confiante entre l'école et la famille.
Action 2	Portes ouvertes de la maternelle .	Accueil des familles par tous les enseignants de maternelle et le directeur lors d'une visite individualisée (par 2 familles).	Communication facilitée et confiante entre l'école et la famille.
Action 3	Implication des parents dans les actions des objectifs 1 et 2.	<ul style="list-style-type: none"> - Invitation des parents aux différents temps forts. - Participation active de certains parents à la réalisation de ces temps forts ou à la vie de la classe (sorties etc.). - Présentation des projets aux familles via le blog de l'école. - Liaison école-familles via l'ENT beneylu. 	Présence et participation effective des familles.

Adoption en conseil d'école à la date du :

Remarques éventuelles :

Ce projet s'inscrit dans la continuité des 2 projets d'école précédents, dont les actions et objectifs doivent être pérennisés.

AMENAGEMENT DE LA COUR MATERNELLE

La structure actuelle étant à remplacer, l'équipe enseignante a réfléchi à un réaménagement complet de la cour.

Objectifs :

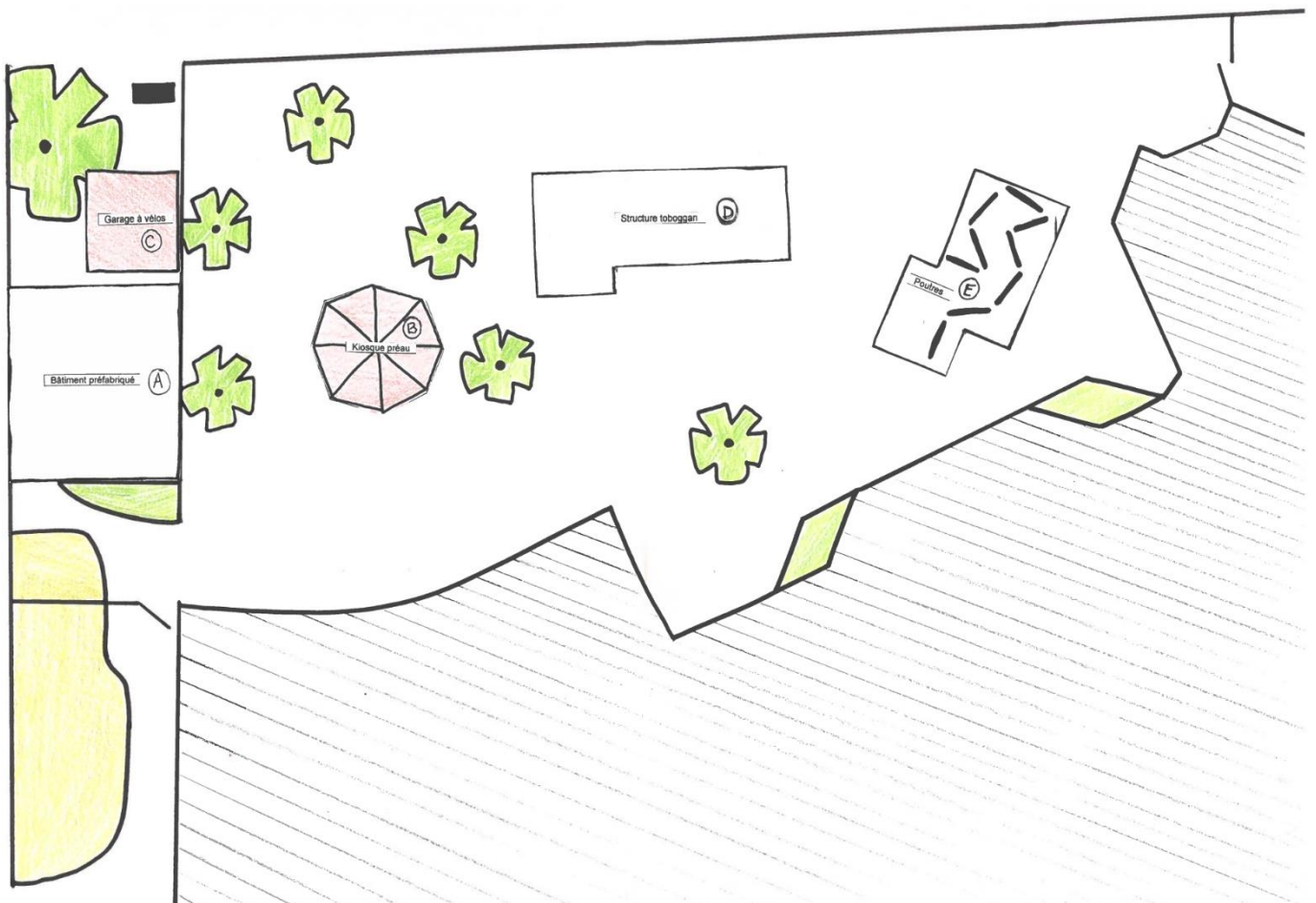
- diminuer les tensions afin d'apaiser le climat dans la cour
- améliorer la sécurité en facilitant la surveillance
- diversifier les activités et les espaces : jeux moteurs, jeux calmes, jeux créatifs, jeux de manipulations
- faire vivre au quotidien le projet Eco-Ecole grâce au jardin (biodiversité – eau – déchets...)

Mise en œuvre : (cf détails et devis en annexe)

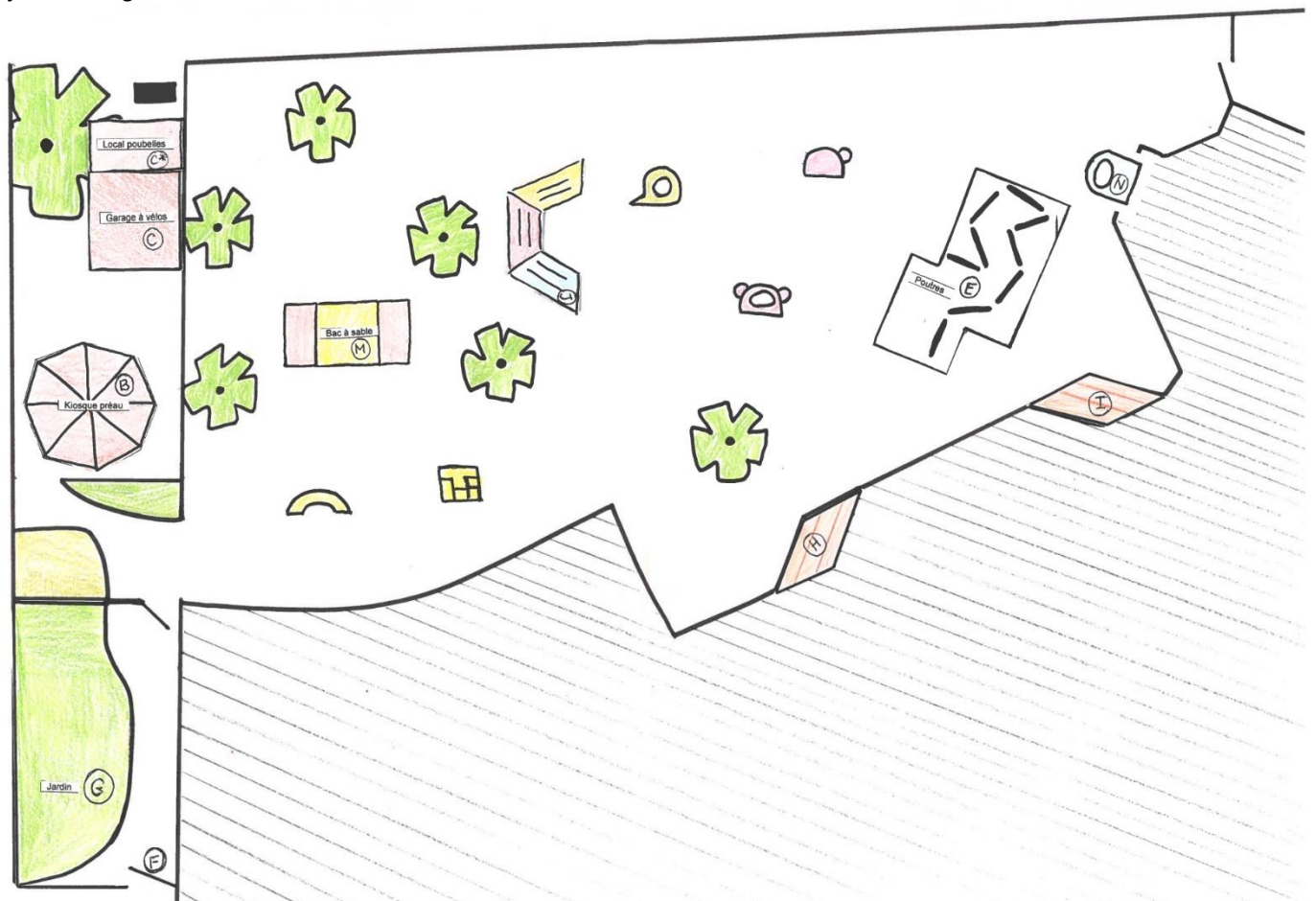
Travaux demandés à la commune et installations :

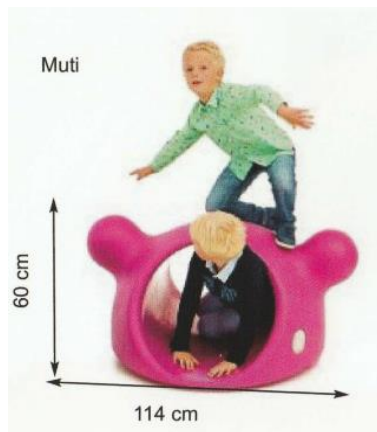
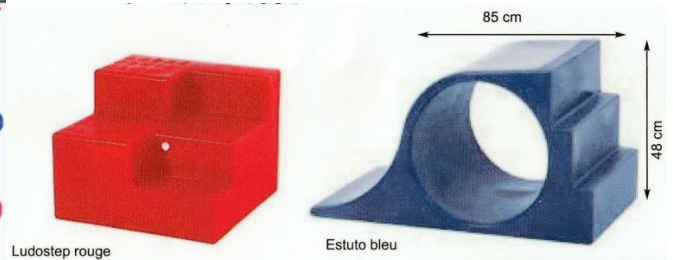
1. Enlever le bâtiment préfabriqué (A)
2. Déplacer le kiosque préau (B) à la place du bâtiment préfabriqué
3. A côté du garage à vélos (C), construire un local poubelles et stockage cartons (C*)
4. Supprimer la structure toboggan et les dalles (D)
5. Installer un 2e portail en (F) avec un jardin et une allée (G)
6. Recouvrir et combler les 2 petits jardins (H) (I) : coffrage béton ou muret en briques (hauteur 50 cms)
7. Fabriquer des bancs autour des arbres (cf photo)
8. Repeindre les différents tracés au sol (marelles, escargot, piste vélo, piste de course)
9. Installer une structure gradin (J)
 - Installer 1 ou 2 récupérateurs d'eau de pluie (K) et (L)
 - Installer le bac à sable (M)
 - Installer le panier de basket (N)
 - Installer les 5 modules (O)(P)(Q)(R)(S)

Situation actuelle



Projet d'aménagement :







L'ATHANOR - SEME

Rue Van Gogh - ZI la Roue 2 - 17600 Saujon

Tél : 05 46 05 43 46 - Fax : 05 86 08 00 96

Site : lathanor-seme.com

E-mail: info@lathanor-seme.fr

Adresse d'Expédition

Établissement: École Paul Émile Victor
 N°: 2 Rue: de la croix de l'écu
 C.P: 35340 Ville: Ercé près de Liffré
 Tél: Fax:
 E-mail:

Adresse de Facturation

Établissement: Mairie
 N°: Rue:
 C.P: 35340 Ville: Ercé près de Liffré
 Tél: Fax:
 E-mail:

Etbls : 35401 DEVIS (durée de validité : 2 mois)

Date : Représentant: GARRAULT P Tel: 06 09 33 39 27 Mail: patrice.garrault@free.fr

REFÉRENCE	QUANT	DESIGNATION	P.U.T.T.C	Mont .H.T	Mont T.T.C
Z18182	1	bac à sable avec couvercles coulissants	2 392,00 €	1 993,33	2 392,00
P-MED 00013	1	tribune jaune	1 379,00 €	1 149,17	1 379,00
P-MED0001	1	Tribune bleu	1 379,00 €	1 149,17	1 379,00
P-MED00011	1	Tribune rouge	1 379,00 €	1 149,17	1 379,00
4013/10	1	lot de 10 roues assorties en matière souple	870,00 €	725,00	870,00
390010	1	lot 106 maxi briques	580,00 €	483,33	580,00
20004	1	lot de 8 maxi planches	202,00 €	168,33	202,00
P-NAV00043	1	Ludobasket bleu	199,00 €	165,83	199,00
P-NAV0026	1	Estuto vert	601,00 €	500,83	601,00
P-MED0030	1	Muti Fushia	709,00 €	590,83	709,00
P-MED0026	1	Serpi vert	352,00 €	293,33	352,00
P-MED0033	1	Lani rose	583,00 €	485,83	583,00
P-NAV00093	1	Ludostep	388,00 €	323,33	388,00
				-	-
				-	-
				-	-
				-	-
				-	-

REGLEMENT Comptant <input type="checkbox"/> Chèque <input type="checkbox"/> Mois: <input type="checkbox"/> Mairie <input type="checkbox"/> Mois: Autre	Client à revoir en : <u>Observations :</u>	Ordre remis par	Total brut ht 9 177,50 €	
			TVA à 20% 1 835,50 €	
				TOTAL TTC Franco de port 11 013,00 €

Conditions générales de ventes: Les marchandises sont toujours expédiées ou remises à domicile aux risques et périls de l'acheteur, même si elles sont expédiées franco. Notre responsabilité est dérogée dès la sortie de nos magasins ou de la douane. Les entrepreneurs de transport sont seuls responsables des dommages survenus en cours de route. Les réclamations écrites doivent nous parvenir dans les 7 jours suivant la réception des marchandises, passé ce délais, elles ne sont plus acceptées. Les retours de marchandises à la charge du client, ne peuvent se faire sans notre accord qui doit nous être demandé dans les 7 jours suivant la réception. Les offres et les commandes enregistrées par les représentants s'entendent toujours sans engagement de notre part, notamment en ce qui concerne les prix, les quantités, les délais de livraison et de paiement. Nous nous réservons le droit de refuser en tout ou partie, une commande à n'importe quel moment, sans devoir nous justifier. Les représentants ne sont pas mandatés pour accepter des paiements au nom de la société. En cas de contestation, les Tribunaux de SAINTES sont seuls compétents.

Date, Cachet et Signature du Client